

Quel était le rôle de l'histoire ecclésiastique et quelle était la signification des frontières d'un évêché ou de celles dans un diocèse? Deux allusions doivent suffire : au Moyen Age et à l'aube de l'époque moderne les frontières des diocèses étaient en général très stables, souvent beaucoup plus durables que d'autres frontières. En cas exceptionnel elles ont gardé jusqu'à nos jours une signification politique et administrative : une province néerlandaise est identique au diocèse d'Utrecht et le Bundesland Salzbourg en Autriche à l'ancien diocèse ou évêché-principauté de Salzbourg. En général, les paroisses ont une continuité historique encore plus longue : depuis le IV^e siècle existent des paroisses, en Europe occidentale depuis le VI^e siècle. Généralement elles sont l'institution la plus durable qu'il y ait – elles dépassent donc en partie largement la persistance et l'importance de l'église ou de la politique ecclésiastique. Comme l'histoire a gardé une certaine continuité tout en se développant, toutes les disciplines particulières et spécifiques des sciences historiques feraient bon d'observer attentivement ces institutions ecclésiastiques : c'est-à-dire les évêchés dans leurs structures, leurs frontières intérieures et extérieures.

Voilà un des fils rouges du congrès à Maria Rosenberg et de ce volume. Il y a bien sûr beaucoup d'autres exemples d'une continuité d'une importance semblable, et également d'intéressants élargissements thématiques.

Celui que fait des recherches sur les frontières et les régions frontalières tiendra toujours compte de l'origine et de l'efficacité des frontières : Étaient-elles inévitables? Suivaient-elles les prémisses ethniques, géographiques, culturelles et avant tout linguistiques, ou bien s'étaient-elles formées plus ou moins par hasard ou étaient-elles même le résultat d'un acte arbitraire? Les mêmes questions se posent en ce qui concerne les origines des frontières diocésaines : tout en général et en particulier pour le cas de l'évêché de Metz. La frontière de l'évêché correspondait-elle partiellement ou au moins par quelques structures intérieures à la frontière linguistique? Comment peut-on concevoir les interactions et leurs effets? Y a-t-il une influence spécifique des structures de l'organisation et de l'administration séculières – sur les origines ou plutôt sur l'étendu du patrimoine et de la juridiction épiscopale? Si l'on trouve les réponses à ces ou à de semblables questions, on sera probablement en état de dire avec plus de sécurité, quelles frontières et quelle formes de délimitation sont superflues, inévitables, ou peut-être même raisonnables. Il nous faut surtout des valeurs empiriques historiques pour analyser les conséquences principales et secondaires des frontières et des régions frontalières; il faut savoir comment on peut «délimiter» dans leurs fonctions les frontières inévitables, quelles comparaisons on peut risquer, quelles frontières sont très dangereuses et lesquelles sont peut-être complètement irraisonnables. Mais ces sortes d'allusions ne doivent pas irriter et il ne faut surtout pas anticiper les sujets. Nous voulons néanmoins effleurer un aspect supplémentaire : L'histoire d'un grand nombre de régions de la frontière franco-allemande n'est pas encore suffisamment explorée. Ce n'est pas seulement le particularisme territorial pour ne pas dire le démembrement domaniale ou politique qui rend les recherches difficiles, il y a parfois les «barrières linguistiques» et surtout l'embarras par rapport au décernement des compétences. Convient-il par exemple aux historiens français ou